

## Notice d'installation et d'entretien

### TOURELLE PYROS

Classe de résistance au feu : F400 120mn

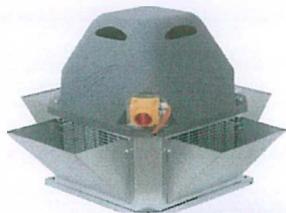
Agréée APPLUS

#### CERTIFICAT DE CONSTANCE DE PERFORMANCES

0370-CPR-2508

Déclaration des performances fabricant

0370-DOP-2508



## INSTALLATION

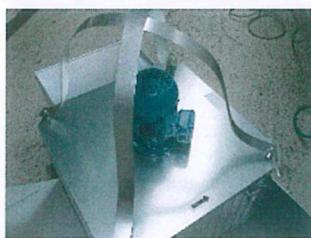
**Avant d'installer et d'utiliser la tourelle, lire attentivement et intégralement cette notice**

### MISE EN PLACE

- La tourelle doit être fixée sur une surface plane et horizontale. Sur un toit en pente il convient d'utiliser nos costières inclinées.
- A l'installation de l'appareil, veillez à ce qu'aucun obstacle ne vienne perturber le jet d'air horizontal de la tourelle à moins d'une distance d'un mètre.
- La tourelle a été contrôlée et essayée en usine pour éviter tout risque de vibration.
- Tout démontage et remontage de l'appareil, pour des problèmes d'accès, sont sous l'entièr responsabilité de l'installateur.
- Pour la mise en place de la tourelle par une grue, utiliser les pattes de levages situées aux angles du capot moteur. Le poids de l'appareil est indiqué sur la plaque signalétique.
- Toute installation doit comporter obligatoirement un interrupteur cadenassable de proximité suivant la norme NFC15-100 462.1 (disponible en option).

- Utiliser 2 pattes pour les modèles type 1.0 à 7.3

Cerclage sous le Chapeau



KIT REJET VERTICAL  
(Enoption)

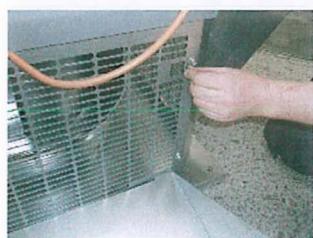
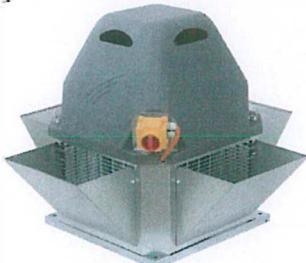
- Utiliser 4 pattes pour les modèles type 10.2 à 20.0



1 - Déplier les pattes de fixation en partie haute

2 - Fixation du déflecteur en partie basse par emboîtement

3 - Fixation du déflecteur en partie haute par les vis nylon fournies



D.NOTP.01-A

Date de validation : 27/06/2016

## MISE EN SERVICE

### BRANCHEMENT ELECTRIQUE



Toute intervention sur le matériel électrique doit être effectuée par un personnel habilité.

- Vérifier que l'alimentation électrique du site correspond bien à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.
- Lors de l'utilisation d'un autotransformateur ou d'un variateur de fréquence, suivre attentivement la notice de ces appareils en vérifiant leur compatibilité avec le moteur.
- Un schéma de câblage est fourni dans le boîtier de l'interrupteur cadenassable de proximité ou dans la boîte à borne du moteur pour les tourelles sans commutateur.
- Le sectionneur cadenassable est livré sous le chapeau.

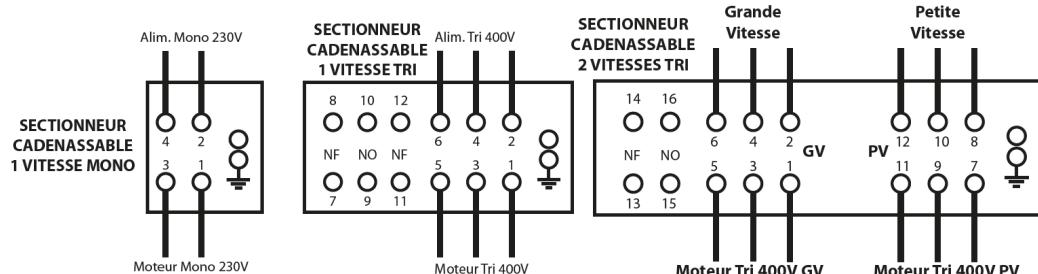


#### 1 - Fixation cadenassable

Desserrer l'écrou du chapeau,  
faire glisser le support du  
cadenassable, Resserrer l'écrou.

#### 2 - Câblage du cadenassable

Démonter la poignée rotative puis le couvercle  
puis câbler selon schémas ci-après.



### RAPPEL:

- Protéger le moteur par un disjoncteur magnéto thermique, sauf dans le cas de l'utilisation d'un variateur de fréquence (celui-ci assurant la protection).
- Raccorder la tourelle à la terre. À la mise en route :
  - Vérifier à la pince ampermétrique que l'intensité absorbée ne dépasse pas celle indiquée sur la plaque moteur.
  - Vérifier le sens de rotation de la turbine, celui-ci est indiqué par une flèche sur le plateau moteur.
  - Nota : Face au grillage la turbine doit tourner de la gauche vers la droite.
- Niveau sonore : le niveau de pression sonore indiqué sur la plaque signalétique est donné en champs libre hémisphérique. Il est calculé à une distance de 6 mètres suivant les caractéristiques de la tourelle. La meilleure solution pour obtenir l'atténuation du bruit est d'étudier sur site l'influence due aux raccordements de canalisations, la proximité des murs, celle-ci peut donc varier sensiblement en fonction des particularités acoustiques et mécaniques de chaque installation.

### ENTRETIEN



La maintenance doit être réalisée par un personnel qualifié.

- Avant toute opération d'entretien, couper l'alimentation du moteur et attendre l'arrêt complet de la turbine.
- Vérifier les fixations et la boulonnnerie d'assemblage et nettoyer la tourelle au moins une fois par an.

### DECLARATION DE CONFORMITE DU FABRICANT

La société PANOL déclare sous sa propre et exclusive responsabilité que cet appareil est conforme aux prescriptions des directives machines 98/37/CEE, compatibilité électromagnétique (CEM) 2004/108/CE et basse tension 2006/95/CE, ainsi qu'à leurs modifications successives et de la directive produits de construction 89/106/CEE et à l'annexe ZA de EN 12101-3 ventilateur de désenfumage avec classe de résistance au feu F400.

L'organisme notifié, APPLUS a établi le certificat de conformité du produit référencé 0370-CPR-2508 et incorporé en annexe à la présente déclaration.